

VILLE DE CHATEAUBRIANT
Département de Loire-Atlantique

ARRÊTÉ

Le Maire de CHATEAUBRIANT,
VU, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2212.2,
VU, l'obligation d'informer les clubs ou organismes chargés des compétitions,
VU, le mauvais état des terrains municipaux consécutif aux intempéries,
Considérant qu'il y a lieu de préserver les terrains municipaux durant le week-end
du vendredi 5 avril 2024 au dimanche 7 avril 2024.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1

Les terrains suivants sont interdits à la pratique du football et du rugby pour le week-end du vendredi 5 avril 2024 au dimanche 7 avril 2024.

- **STADE DE LA VILLE EN BOIS**

- **STADE LENOIR**

- **STADE NELSON MANDELA**

- **STADE DES BRIOTAIS :**

. Terrain gazonné.
. Terrain stabilisé

- **STADE DE LA ZONE OUEST :**

. Terrain gazonné.
. Terrain stabilisé

ARTICLE 2

La présente décision sera affichée à l'entrée des stades.

ARTICLE 3

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Châteaubriant,
Monsieur le Directeur du Service « Sports-Animations-Loisirs » de la Mairie de Châteaubriant,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait et arrêté à CHÂTEAUBRIANT,
En l'Hôtel de Ville, le 05 AVR 2024

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :



G.H. NOMARI

VILLE DE CHÂTEAUBRIANT

TERRAINS DE SPORTS MUNICIPAUX

DU VENDREDI 05/04/24 AU DIMANCHE 07/04/24

DÉSIGNATION	VENDREDI 5	SAMEDI 6	DIMANCHE 7	AUTRES
STADE DE LA VILLE EN BOIS Terrain d'honneur				ARRETE MUNICIPAL
STADE LENOIR Terrain de Football		16H VOLTIGEURS U 14 / ORVAULT	13H VOLTIGEURS D / PETIT- MARS	ARRETE MUNICIPAL
STADE NELSON MANDELA Terrain de rugby		14H SAC RUGBY U 16 / FC YONNAIS		ARRETE MUNICIPAL
STADE DE LA ZONE OUEST Terrain Gazonné		14H GF ALC ERBRAY U 18 / PORNIC 14H ALC U 13 C / GJ MESSANGER	13H GF ALC ERBRAY / FAY BOUVRON 15H ALC B / MESSANGER	ARRETE MUNICIPAL
Terrain Stabilisé	21H ALC LOISIRS / ERBRAY			ARRETE MUNICIPAL
STADE DES BRIOTAIS Terrain Gazonné		14H VOLTIGEURS FEM U 13 / HAVRE ET LOIRE 14H VOLTIGEURS U 13 C / ABBARETZ		ARRETE MUNICIPAL
Terrain Stabilisé				ARRETE MUNICIPAL
Terrain Entraînement		10H VOLTIGEURS U 6 – U7 / PLATEAU		ARRETE MUNICIPAL
Stade S'INTERCO Terrain synthétique	MATCH 10H VESTIAIRES 1 ET 3 MATCH 12H VESTIAIRES 2 ET 4 MATCH 14H VESTIAIRES 1 ET 3 MATCH 16H VESTIAIRES 2 ET 4 MATCH 19H VESTIAIRES 1 ET 3	10H ALC U 11 / PLATEAU 12H VOLTIGEURS U 15 / MAYENNE 14H VOLTIGEURS U 13 / BLAIN (foot à 11) 16H ALC U 15 B / BLAIN 19H ALC A / GUEMENE	10H30 VOLTIGEURS U 18 B / ST SEBASTIEN 13H VOLTIGEURS FEM A / GF LOIREAUXENCE 15H VOLTIGEURS C / LE CELLIER MAUVES 15H VOLTIGEURS B / ERNEE	MATCH 10H30 VESTIAIRES 1 ET 3 MATCH 13H VESTIAIRES 2 ET 4 MATCH 15H VESTIAIRES 1 ET 3
C.E.G				

Gardien de service :

☎ 02.40.81.17.00 ☎ 06.32.72.47.82